



Quelle stratégie pour les petits pôles ruraux ?

Face aux inégalités de développement régional, l'État québécois a adopté dès les années 1960 une stratégie d'occupation territoriale basée sur la théorie des pôles de croissance. Avant-gardiste, cette approche visait initialement à déconcentrer certaines responsabilités politiques et administratives vers les métropoles régionales afin de favoriser la diffusion des effets de développement au sein de leur aire réciproque de rayonnement. Devaient s'ensuivre un aménagement polycentrique plus harmonieux, une fiscalité communautaire plus équitable, une promotion socio-économique plus vigoureuse et une revitalisation de la ruralité. En principe, la nouvelle stratégie de développement régional devait permettre la convergence économique sur les territoires du Québec.

Plus de 60 ans après la mise en œuvre de cette politique publique qui généra certes des effets positifs, la dévitalisation s'est poursuivie et affecte encore un grand nombre de localités, particulièrement en régions. À ce titre, l'étude des trajectoires démographiques régionales sur une longue période illustre que 75% des localités en périphérie subissent un déclin notable de leur population. Ce constat nous force à nous interroger sur l'efficacité réelle de la stratégie de polarisation des activités. On se questionne encore et toujours sur les modalités de l'occupation et de la vitalité des territoires dans un esprit de durabilité.

Nous désirons ouvrir une fenêtre de réflexion sur la pertinence de la stratégie des pôles de croissance dans la dynamique contemporaine de l'occupation des territoires au Québec. La diffusion du développement peut-elle battre l'érosion de la population ? Au cours des dernières décennies, les efforts bonifiés de développement local furent-ils bénéfiques ? Comment mieux appréhender le développement rural à travers la polarisation ?

Simon Gauthier, Doctorant en développement régional, CRDT, LAGORA